

tvo

**Office de la télécommunication
éducative de l'Ontario**

États financiers
pour l'exercice clos le
31 mars 2021

Responsabilité de la direction quant aux états financiers

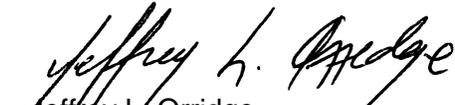
Les présents états financiers de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public et sous la responsabilité de la direction. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, plus particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations touchant la période comptable en cours ne peut être effectuée avec certitude qu'au cours de périodes ultérieures. Les états financiers ont été établis en bonne et due forme, dans les limites raisonnables de l'importance relative, en se fondant sur les renseignements disponibles au 24 juin 2021.

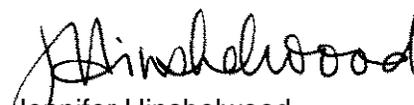
La direction maintient un système de contrôles financiers conçus de manière à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et qu'une information financière digne de foi est disponible en temps opportun. Ce système comprend des politiques et procédures officielles et une structure organisationnelle qui prévoit une délégation des pouvoirs adéquate et une séparation des responsabilités.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôles internes. Le conseil examine et approuve les états financiers. Il se réunit périodiquement avec la direction et le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario en vue de discuter de l'audit, du contrôle interne, de la méthode comptable et des sujets touchant l'information financière.

Les états financiers ont été audités par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. La responsabilité de la vérificatrice générale consiste à exprimer une opinion sur la fidélité et la présentation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant, présenté à la page suivante, donne un aperçu des travaux d'audit et de l'opinion de la vérificatrice générale.

Au nom de la direction :


Jeffrey L. Orridge
Président-directeur général


Jennifer Hinshelwood
Chef de l'exploitation



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario
et à le ministre de l'Éducation

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (« TVO »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de TVO au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de TVO conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de TVO à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si TVO a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de TVO.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer

un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de TVO;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de TVO à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener TVO à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale adjointe,



Toronto (Ontario)
Le 24 juin 2021

Susan Klein, CPA, CA, ECA

État de la situation financière

Au 31 mars 2021

(en milliers de dollars)	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	16 326	18 823
Placements à court terme (note 3)	15 664	11 183
Comptes clients (note 3)	15 815	1 192
Charges payées d'avance	1 009	1 037
Stocks	18	22
	48 832	32 257
Droits de diffusion et coûts de production (note 7)	20 502	20 112
Placements détenus pour le fonds de renouvellement des immobilisations (note 5)	3 467	3 459
Immobilisations (note 6a)	11 983	14 024
Total de l'actif	84 784	69 852
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	8 225	8 837
Produits reportés (note 8)	22 099	8 056
	30 324	16 893
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	7 294	8 058
Avantages sociaux futurs (note 4)	15 631	15 259
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (note 6b)	234	224
	23 159	23 541
Actif net		
Investi dans les droits de diffusion et coûts de production	20 502	20 112
Investi en immobilisations	7 909	9 165
Non affecté	2 890	141
	31 301	29 418
Total du passif et de l'actif net	84 784	69 852

Engagements et éventualités (notes 14 et 17)
Voir les notes complémentaires.

Au nom du conseil d'administration :

Le président

Un administrateur

État des résultats

Au 31 mars 2021

(en milliers de dollars)	2021	2020
Produits		
Subventions de fonctionnement du gouvernement (note 10)	38 303	38 303
Contrats pour ILC et Mathify (note 15a)	9 698	9 166
Produits gagnés (note 12)	11 973	11 448
Financement de projets par le gouvernement (note 11)	3 061	3 268
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	958	965
	63 993	63 150
Charges		
Contenu et programmation	18 436	18 579
Services au soutien technique et à la production	15 128	15 488
Contrats pour ILC et Mathify (notes 15b et 15c)	13 114	13 274
Développement de cours en ligne et le soutien technologique (note 16b)	2 501	-
Frais de gestion et généraux	5 984	5 371
Avantages sociaux futurs (note 4)	521	382
Coût des produits divers gagnés (note 12)	2 606	3 166
Amortissement des immobilisations	3 820	4 053
	62 110	60 313
Excédent des produits par rapport aux charges	1 883	2 837

Voir les notes complémentaires.

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

(en milliers de dollars)	2021				
	Investi dans les droits de diffusion et coûts de production	Investi en immobilisations	Affecté à l'interne	Non affecté	Total
Solde d'ouverture	20 112	9 165	-	141	29 418
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 449)	(2 936)	-	11 268	1 883
Investi en immobilisations au cours de l'exercice	6 839	1 680	-	(8 519)	-
Solde de clôture	20 502	7 909	-	2 890	31 301

(en milliers de dollars)	2020				
	Investi dans les droits de diffusion et coûts de production	Investi en immobilisations	Affecté à l'interne	Non affecté	Total
Solde d'ouverture	19 817	9 387	-	(2 623)	26 581
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 612)	(3 098)	-	12 547	2 837
Investi en immobilisations au cours de l'exercice	6 907	2 876	-	(9 783)	-
Solde de clôture	20 112	9 165	-	141	29 418

Voir les notes complémentaires.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

(en milliers de dollars)	2021	2020
Activités opérationnelles		
Excédent des produits par rapport aux charges	1 883	2 837
Ajouter (déduire) les éléments hors trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	3 820	4 053
Augmentation des OMI (note 6)	10	10
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	(958)	(965)
Amortissement des droits de diffusion et coûts de production (note 7)	6 449	6 612
Charge pour avantages sociaux futurs	521	382
Perte (gain) sur cession d'immobilisations	64	1
Variations nettes du fonds de roulement hors trésorerie :		
Créances	(14 623)	(281)
Stocks	4	107
Charges payées d'avance	28	406
Produits reportés	14 043	915
Créditeurs et charges à payer	(612)	1 123
Paiements des avantages sociaux futurs des employées et employés	(149)	(557)
Rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation	10 480	14 643
Opérations en capital		
Acquisition de droits de diffusion	(6 839)	(6 907)
Rentrées d'immobilisations	(1 844)	(3 164)
Produit provenant de la cession d'immobilisations	1	4
Sorties de fonds liées aux opérations en capital	(8 682)	(10 067)
Opérations d'investissement et de financement		
Augmentation des placements à court terme	(10 050)	(11 190)
Rachat de placements à court terme	5 889	21 015
Intérêts	(320)	(268)
Apports reportés afférents aux immobilisations de l'exercice considéré	186	322
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et activités de financement	(4 295)	9 879
Augmentation (diminution) nette de la situation de trésorerie au cours de l'exercice	(2 497)	14 455
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	18 823	4 368
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice	16 326	18 823

Voir les notes complémentaires.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

1. POUVOIR ET MANDAT

L'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (l'« Office ») est une société de la Couronne de la province de l'Ontario qui a été créée en juin 1970, en vertu de la *Loi sur l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario*. Conformément à cette Loi, l'Office a pour principal objectif de créer, d'acquérir, de produire, de distribuer ou d'exposer des émissions et des documents relevant des domaines de la télédiffusion et de la télécommunication éducatives ou d'exercer toute autre activité s'y rapportant. L'Office est détenteur d'une licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») pour diffuser des émissions de télévision éducatives en langue anglaise. La licence de radiodiffusion doit être renouvelée par le CRTC et la licence actuelle est en vigueur du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2022.

L'Office est une œuvre de bienfaisance enregistrée qui est autorisée à délivrer des reçus de dons aux fins de l'impôt sur le revenu. À titre de société de la Couronne de la province de l'Ontario, l'Office est exonéré de l'impôt sur les bénéfices.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Méthode de comptabilité

Les états financiers de l'Office ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public, notamment la série 4200 des normes comptables pour le secteur public.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les soldes bancaires au net des découverts. Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements à court terme de première qualité en dollars canadiens venant à échéance en deçà de 90 jours.

c) Stocks destinés à la consommation

Les stocks destinés à la consommation, qui consistent en fournitures d'entretien et en bandes vidéo, sont évalués au coût, qui est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti, déduction faite d'une provision pour dépréciation.

(d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes, à compter de l'exercice suivant l'achat :

Immobilisations	Période d'amortissement
Immeuble	30 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Matériel technique interne	7 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel de bureau	10 ans
Mobilier et agencements de bureau	15 ans
Émetteurs	17 ans
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations – Émetteurs	17 ans
Matériel de vérification des émetteurs	7 ans
Véhicules	5 ans

L'Office examine la valeur comptable de ses immobilisations chaque année. Quand une immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme, l'Office comptabilisera une charge (dépréciation) équivalant à l'excédent de sa valeur nette comptable nette sur sa valeur résiduelle.

Les travaux en cours ne sont pas amortis avant que les immobilisations achevées soient mises en service.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

(e) Comptabilisation des produits

1. L'Office applique la méthode du report pour la comptabilisation des subventions et des contributions, selon laquelle les subventions, les contributions et les legs affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions, les contributions et les legs non affectés sont comptabilisés en produits au moment où le montant est reçu ou à recevoir (s'il peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée).
2. Les produits provenant de subventions et de contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis au cours de la même période d'utilisation que celle des immobilisations connexes.
3. Les produits tirés des licences accordées au matériel d'émissions sont comptabilisés à la livraison du matériel.
4. Les dons de particuliers sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Les apports de commanditaires privés sont comptabilisés en tranches égales sur la période où le programme de commandites est présenté par l'Office.
5. Les produits provenant de commandites sont comptabilisés lorsqu'elles sont diffusées à la télévision ou sur le Web.
6. Les frais de scolarité pour les cours offerts par le Centre d'études indépendantes (« ILC ») et les frais d'inscription pour les tests d'évaluation en éducation générale (« GED ») sont comptabilisés en produits au moment de l'inscription.

(f) Avantages sociaux futurs

Coûts des prestations de retraite

Les employées et employés admissibles de l'Office sont les membres du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF). L'Office comptabilise sa participation au RRF, qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées, comme un régime à cotisations déterminées.

La province de l'Ontario, qui est le seul répondant du RRF, détermine les versements annuels de l'Office au RRF et est responsable de s'assurer de la viabilité financière des caisses de retraite. Tout excédent ou passif non capitalisé découlant des évaluations actuarielles prévues par la loi ne représente pas un actif ou un passif de l'Office. Par conséquent, les cotisations de l'Office sont comptabilisées comme si le RRF était un régime à cotisations déterminées et passées en charges dans l'exercice où elles sont exigibles.

Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

Des actuaires indépendants déterminent le coût des autres avantages postérieurs au départ à la retraite en fonction des meilleures estimations de la direction au moyen de la méthode de la répartition au prorata des services. Des ajustements à ces coûts sont apportés en fonction des changements dans les estimations. Les gains et pertes actuariels sont amortis linéairement sur la durée moyenne estimée du reste de la carrière des groupes d'employées et employés.

(g) Droits de diffusion et coûts de production

Les droits de diffusion et les coûts de production sont comptabilisés comme suit :

- Les frais au titre des émissions d'actualité et de promotion du réseau produites par l'Office sont passés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.
- Toutes les autres émissions produites par l'Office et les émissions autorisées par une licence dans le cadre de contrats de coproduction, d'achat à l'avance ou d'acquisition sont comptabilisées selon leur coût diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :
 - Acquisition de la licence d'une émission : durée du contrat
 - Émission produite par l'Office : quatre ans

(h) Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Office sont comptabilisés de la manière suivante :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris les placements détenus pour le fonds de renouvellement des immobilisations, sont évalués au coût après amortissement.
- Les créances sont comptabilisées au coût après amortissement.
- Les créditeurs et charges à payer sont comptabilisés au coût.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

(i) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Un passif est comptabilisé pour les obligations légales, contractuelles ou juridiques, associées à la mise hors service d'immobilisations quand ces obligations proviennent de l'acquisition, de la construction, du développement ou du fonctionnement normal de l'immobilisation. Les obligations sont évaluées initialement à leur juste valeur à l'aide d'une méthode d'actualisation et les coûts qui en découlent sont capitalisés dans la valeur comptable de l'actif connexe. Au cours des exercices ultérieurs, le passif est rajusté pour la désactualisation et toute modification du montant ou du calendrier des flux de trésorerie futurs sous-jacents. Le coût de la mise hors service d'immobilisations capitalisé est amorti selon la même méthode que l'immobilisation visée et la désactualisation est incluse dans la détermination des résultats d'exploitation. L'Office comptabilise un passif pour le déclassement futur de ses installations d'émetteurs.

(j) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction procède à des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants d'actif et de passif présentés, la divulgation des éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. Les éléments qui nécessitent l'utilisation d'estimations importantes comprennent les obligations au titre des avantages sociaux futurs et la durée prévue d'utilisation des immobilisations et des droits de diffusion. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

(k) Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance comprennent les impôts fonciers, les services de nettoyage, l'électricité, le soutien logiciel et d'autres charges payées d'avance, et elles sont passées en charges sur la période durant laquelle l'Office envisage d'en profiter.

(l) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les biens consommés et services reçus au cours de l'exercice est passé en charges.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie de l'Office consistent en des placements à court terme de première qualité en dollars canadiens. Ces placements viennent à échéance en deçà de 90 jours et ont affiché un rendement de 1,23 % (2020 – 2,34 %).

Placements à court terme

Les placements à court terme de l'Office consistent en des placements à court terme de première qualité en dollars canadiens qui ont une date d'échéance supérieure à 90 jours. Tous les placements achetés ont une durée maximale d'un an.

Créances

(en milliers de dollars)	2021	2020
Ministère de l'Éducation	14 705	-
Produits gagnés de ILC, dons, ventes et licences, location de tours et frais d'entretien des émetteurs	823	781
Remboursement de la TVH	267	386
Divers	20	25
	15 815	1 192

Les comptes clients sont de nature courante et devraient être reçus dans les 90 jours suivant la fin de l'exercice.

Marge de crédit d'exploitation

Dans le cadre de ses arrangements financiers, l'Office a négocié une marge de crédit renouvelable à vue avec la CIBC. Le montant maximal de crédit disponible selon la facilité est de 1 million de dollars (2020 – 1 million \$). La marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel de la banque. Au 31 mars 2021, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité (2020 – 0 \$).

3. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Informations sur les risques

(a) **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité correspond au risque que l'Office ne puisse pas respecter ses obligations de trésorerie au moment où elles deviennent exigibles. L'Office gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement et prépare un budget et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il a suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations. L'Office n'est pas exposé à un risque de liquidité important.

(b) **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à son obligation et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. L'Office est exposé à un risque de crédit lié à ses créances. Étant donné le montant des créances et l'expérience concernant les paiements antérieurs, l'Office n'est pas exposé à un risque de crédit important.

(c) **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. En raison de la courte durée des instruments financiers de l'Office, leur valeur comptable correspond approximativement à leur juste valeur et, par conséquent, l'Office n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

(d) **Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de fluctuations des cours de change. L'Office a un compte de banque en dollars américains. Son solde n'a jamais été trop important, à quelque moment que ce soit au cours de l'exercice, pour exposer l'Office à un risque de change important.

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Coûts des prestations de retraite

Le RRF est un contributif à prestations déterminées. Les participants au RRF reçoivent des prestations en fonction des années de service et du salaire annualisé moyen au cours des cinq années consécutives qui donnent la rémunération la plus élevée précédant la retraite, la cessation d'emploi ou en cas de décès. Le RRF est financé par les cotisations des employeurs et des participants et par les revenus de placement de la Caisse de retraite des fonctionnaires. Les cotisations des participants et des employeurs sont remises à la Commission du Régime de retraite de l'Ontario (CRRO).

Le personnel à temps plein de l'organisme participe au RRF, qui est un régime de pension à prestations déterminées pour le personnel de la province et bon nombre d'organismes provinciaux. Les versements annuels de l'organisme de 2,103 millions de dollars (2020 – 2 millions \$) sont compris dans les frais de chaque service dans l'État des résultats et les avantages du personnel dans la note 13.

Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

L'Office offre des avantages postérieurs à l'emploi, notamment touchant les soins médicaux, les soins dentaires et l'assurance-vie sur la base des coûts partagés aux personnes embauchées avant le 1^{er} janvier 2018. Ce régime n'est plus offert au personnel embauché le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date.

L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins du financement des autres régimes postérieurs à l'emploi a été réalisée le 1^{er} janvier 2019.

Les informations relatives au régime de pension et autres avantages sociaux de l'Office sont présentées dans les tableaux suivants.

(en milliers de dollars)	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2021	2020
Obligation au titre des prestations constituées	15 676	13 660
Solde des (gains)/écarts actuariels non amortis au 1 ^{er} janvier	(8)	1 738
Cotisations du 1 ^{er} janvier au 31 mars	(37)	(139)
Passif au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars	15 631	15 259

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

(en milliers de dollars)	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2021	2020
Charges de l'exercice		
Coût des services (part de l'employeur)	373	310
Amortissement des (gains)/écarts actuariels	(294)	(392)
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituée	442	464
Total des charges	521	382
Cotisations versées aux régimes		
Cotisations - Office	261	261

Les principales hypothèses retenues pour évaluer les obligations au titre des prestations et des charges de retraite sont les suivantes :

	Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2021	2020
Taux d'actualisation pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées	2,50 %	3,20 %
Taux d'actualisation pour déterminer le coût des avantages	2,50 %	3,20 %
Hausse des coûts des soins de santé	4,50 %	4,50 %
Hausse des coûts des médicaments	5,70%	5,80%
Hausse des coûts des soins dentaires	4,50 %	4,50 %
Durée moyenne du reste de la carrière (ans)	12	13

Le taux de la hausse hypothétique des coûts des médicaments devrait reculer à 4,5 % d'ici 2033.

5. PLACEMENTS DÉTENUS POUR LE FONDS DE RENOUVELLEMENT DES IMMOBILISATIONS

Afin de garantir que les immobilisations techniques de l'Office suivent les changements technologiques et puissent être entretenues ou remplacées au besoin, le Fonds pour le renouvellement des immobilisations (FRI) a été établi en 1984. Jusqu'à l'exercice 2008-2009, l'Office met de côté jusqu'à 2 % des fonds reçus à titre d'apport au Fonds pour le renouvellement des immobilisations. Les fonds disponibles sont investis dans des dépôts à court terme échéant en deçà de 365 jours et leur rendement moyen a été de 1,68% au cours de l'exercice (2020 – 2,42%). Les variations du solde du fonds sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Solde d'ouverture	3 459	3 695
Charges du projet – Utilisation du FRI	(50)	(321)
Intérêts gagnés	58	85
	3 467	3 459

6. IMMOBILISATIONS ET OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

(a) Immobilisations

Les immobilisations sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2021			2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	186	-	186	186	-	186
Immeuble	1 988	1 949	39	1 988	1 946	42
Émetteurs	8 669	5 228	3 441	7 324	5 354	1 970
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations – Émetteurs	557	497	60	557	489	68
Matériel de vérification des émetteurs	1 744	1 644	100	2 158	2 028	130
Matériel technique interne	21 215	19 315	1 900	21 152	19 075	2 077
Améliorations locatives	1 087	374	713	7 155	6 093	1 062
Matériel informatique	7 087	5 958	1 129	6 758	5 641	1 117
Mobilier et agencements de bureau	1 695	1 082	613	1 821	1 085	736
Matériel de bureau	2	2	-	2	2	-
Véhicules	220	176	44	242	162	80
Logiciels	12 660	8 920	3 740	12 566	6 755	5 811
Travaux en cours – Émetteurs	-	-	-	745	-	745
Travaux en cours – Logiciel	18	-	18	-	-	-
Total	57 128	45 145	11 983	62 654	48 630	14 024

Travaux en cours – Logiciel est lié au Projet de développement de cours en ligne et de soutien technologique.

(b) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

L'Office a comptabilisé un passif pour le déclassement futur de ses installations d'émetteurs qui était exigé en vertu de leurs baux respectifs. Dans la détermination de la juste valeur de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, l'Office a actualisé la valeur des flux de trésorerie correspondants selon des taux sans risque ajustés en fonction de la qualité de crédit. Le montant total non actualisé des obligations futures estimatives est de 316 000 \$ (2020 – 316 000 \$).

(en milliers de dollars)	2021	2020
Solde d'ouverture	224	214
Charge de désactualisation	10	10
Solde de clôture	234	224

7. DROITS DE DIFFUSION ET COÛTS DE PRODUCTION

Les droits de diffusion et coûts de production se composent des éléments suivants :

(en milliers de dollars)	2021			2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Droits de diffusion et productions réalisées	93 081	75 432	17 649	85 631	68 983	16 648
Productions en cours	2 853	-	2 853	3 464	-	3 464
	95 934	75 432	20 502	89 095	68 983	20 112

La charge d'amortissement de l'exercice s'est élevée à 6 448 934 \$ (2020 – 6 611 826 \$) et est comprise dans la charge de contenu et programmation.

8. PRODUITS REPORTÉS

(en milliers de dollars)	2021	2020
ILC – Subvention du ministère de l'Éducation et financement de projet par le gouvernement provincial (note 15)	5 479	4 853
Financement pour l'éducation physique et la santé (annulé, fonds remboursés)	-	272
Inscriptions à ILC – Payées d'avance	456	413
Don à être utilisé pour les centres Ontario Hubs (note 12a)	2 083	1 289
Don à être utilisé pour ILC (note 12b)	67	33
Contributions individuelles supérieures à 100 000 \$	615	634
Location et entretien des tours de transmission	196	179
Produits de commandite	126	140
Autre	46	243
Financement pour des cours du primaire	5 557	-
Financement pour le développement de cours en ligne et le soutien technologique	7 474	-
	22 099	8 056

Les charges liées aux produits reportés ci-dessus ont été incluses dans le budget de l'exercice 2022.

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les apports reçus pour l'achat d'immobilisations et sont comptabilisés en produits (amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations) dans l'état des résultats quand les immobilisations en question sont amorties. Les variations du solde des apports reportés sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2021		
	Apports aux immobilisations non amortis	Fonds non dépensés	Total
Apports reportés afférents aux immobilisations à l'ouverture	4 598	3 460	8 058
Modifications et éclairage pour le Studio Davis	40	(40)	-
Remplacement de la ligne de transmission de 600 MHz	11	(11)	-
Développement de cours en ligne et le soutien technologique (note 16)	18	-	18
Cours du primaire (note 16)	93	-	93
Cours du secondaire (note 16)	25	-	25
Intérêts gagnés	-	58	58
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations passé en résultat	(958)	-	(958)
Apports reportés afférents aux immobilisations à la clôture	3 827	3 467	7 294

(en milliers de dollars)	2020		
	Apports aux immobilisations non amortis	Fonds non dépensés	Total
Apports reportés afférents aux immobilisations à l'ouverture	5 242	3 695	8 937
Reconstruction du Studio Davis	200	(200)	-
Remplacement de la ligne de transmission de 600 MHz	121	(121)	-
Intérêts gagnés	-	86	86
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations passé en résultat	(965)	-	(965)
Apports reportés afférents aux immobilisations à la clôture	4 598	3 460	8 058

10. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DU GOUVERNEMENT

(en milliers de dollars)	2021	2020
Ministère de l'Éducation de l'Ontario		
Subvention de base	36 767	36 767
Subvention pour la préservation du capital	1 536	1 536
	38 303	38 303

11. FINANCEMENT DE PROJETS PAR LE GOUVERNEMENT

(en milliers de dollars)	2021	2020
Financement de projets par le gouvernement provincial		
Ministère de l'Éducation		
Financement lié à la <i>Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario</i>	-	166
Financement des activités des transmetteurs Over the Air	1 000	1 000
Financement des immobilisations pour la mise à niveau de la ligne de transmission de 600 MHz	-	600
Financement pour ILC – Transition vers un environnement d'apprentissage virtuel	-	1 424
Financement pour l'éducation physique et santé	-	78
Financement pour le développement de cours en ligne et le soutien technologique	454	-
Financement reporté pour le développement de cours en ligne et le soutien technologique (note 9)	(18)	-
Financement pour des cours du primaire	1 243	-
Financement reporté pour des cours du primaire (note 9)	(93)	-
Financement pour des cours du secondaire	500	-
Financement reporté pour des cours du secondaire (note 9)	(25)	-
Total du financement de projets par le gouvernement	3 061	3 268

12. PRODUITS DIVERS GAGNÉS ET COÛT

(en milliers de dollars)	2021			2020		
	Produits	Coût	Produits nets	Produits	Coût	Produits nets
Dons de particuliers et de sociétés et commandites	5 358	2 606	2 752	5 694	3 166	2 528
Centres Ontario Hubs – dons utilisés (a)	626	-	626	798	-	798
Produits gagnés par ILC	4 049	-	4 049	2 530	-	2 530
Location de tours et entretien d'émetteurs	998	-	998	1 057	-	1 057
Produits d'intérêts	463	-	463	842	-	842
Ventes et licences	142	-	142	166	-	166
Programme de remboursement d'impôt foncier pour les organismes caritatifs	234	-	234	240	-	240
Cession d'actifs	1	-	1	4	-	4
Frais d'affiliation des entreprises de diffusion et de distribution	100	-	100	102	-	102
Divers	2	-	2	15	-	15
	11 973	2 606	9 367	11 448	3 166	8 282

(a) Don de la famille Green et autres contributions à être utilisés pour des centres Ontario Hubs

En décembre 2016, l'Office a reçu un don de 2 000 000 \$ à être utilisé pour l'établissement et le fonctionnement de 4 centres locaux journalistiques (« Ontario Hubs ») dans la province visant à fournir du journalisme en profondeur portant sur les affaires

12. PRODUITS DIVERS GAGNÉS ET COÛT (suite)

publiques dans les régions de l'Ontario. La somme supplémentaire de 2 millions de dollars a été promise par la Barry and Laurie Green Family Charitable Trust au cours de l'exercice 2019 et la contribution reçue en 2021 était de 844 000 \$ (2020 – 843 000 \$, 2019 – 833 000 \$). Le produit sera constaté lorsque les dépenses sont engagées pour l'établissement et le fonctionnement des centres Ontario Hubs. Il y a eu des dépenses de 626 000 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 (2020 – 798 000 \$; 2019 – 896 000 \$).

(en milliers de dollars)	2021	2020
Solde d'ouverture	1 289	1 240
Apports reçus – Fondation Green	844	843
Apports reçus – Dons de particuliers	576	4
Utilisation des dons	(626)	(798)
Solde de clôture	2 083	1 289

(b) Barry and Laurie Green Family Charitable Trust

La Barry and Laurie Green Family Charitable Trust a fait don de 100 000 \$ à l'Office sur une période de 3 ans, avec pour visée de mieux faire connaître ses initiatives éducatives. Pour l'exercice 2020, l'Office a reçu un premier don de 33 334 \$. Pour l'exercice 2021, l'Office a reçu la somme de 33 333\$.

13. CHARGES
(a) Charges réparties

L'Office répartit certaines charges générales entre des activités principales, compte tenu de ce qui suit :

- Frais liés à l'immeuble – Selon la surface de plancher occupée par l'activité
- Frais postaux, d'expédition et d'imprimerie – Selon l'utilisation

Les charges générales totales attribuées aux principaux groupes fonctionnels sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Actualité, documentaires et apprentissage numérique	1 216	1 311
Services au soutien technique et à la production	43	493
Centre d'études indépendantes (ILC)	755	959
Frais de gestion et généraux	604	695
Coût des produits divers gagnés	95	103
	2 713	3 561

(b) Charges par type

L'état des résultats présente les charges par activité. Les charges par type au cours de l'exercice sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Salaires et traitements	32 497	30 049
Avantages du personnel *	6 911	6 248
Permis et autres	8 062	7 294
Installations	3 600	4 467
Avantages sociaux futurs	521	382
Autres services	3 006	3 769
Transport et communications	1 350	1 851
Publicité	2 079	1 888
Fournitures et matériel	254	302
Amortissement des immobilisations et charge de désactualisation	3 830	4 063
	62 110	60 313

14. ENGAGEMENTS

L'Office a signé des contrats de location-exploitation pour des installations émettrices, des bureaux, des entrepôts et du matériel. Les paiements de location futurs sont les suivants :

Exercice clos le 31 mars (en milliers de dollars)	Bureaux du siège social	Divers	Total
2022	890	640	1 530
2023	918	226	1 144
2024	938	126	1 064
2025	938	130	1 068
2026	938	26	964
2027	1 329	-	1 329
	5 951	1 148	7 099

Le bail du siège social prend fin le 31 août 2027 avec des options pour le prolonger jusqu'au 31 août 2047.

15. LE CENTRE D'ÉTUDES INDÉPENDANTES (ILC) ET MATHIFY

ILC fournit une gamme étendue de cours d'éducation à distance, en anglais et en français, qui permet aux élèves d'obtenir des crédits qui mènent au diplôme d'études secondaires, de parfaire leurs connaissances de base ou d'étudier pour leur développement personnel. Le centre offre également un soutien aux enfants qui ne sont pas en mesure de suivre les programmes réguliers de jour de niveau élémentaire. Le test d'évaluation en éducation générale (« GED ») propose un test papier et un test informatique est disponible depuis décembre 2020.

TVO Mathify offre une expérience intégrée d'apprentissage scolaire à la maison aux élèves avec un tutorat individualisé en ligne après l'école assuré par une enseignante ou un enseignant agréés de l'Ontario. Il offre également aux éducatrices et éducateurs un instrument enrichi en ligne pour réaliser en classe des activités et des leçons interactives en mathématiques, un apprentissage personnalisé et un partage facile entre le personnel enseignant, les élèves et les tutrices et tuteurs, ainsi que donner un apprentissage intégré et un soutien en mathématiques aux élèves.

ILC reçoit du financement pour ces activités en vertu de contrats avec le ministère de l'Éducation pour offrir les services. La partie du financement affectée à des projets précis est reportée jusqu'à ce que les charges connexes aient été engagées.

(a) TVO a constaté les produits suivants en vertu de ces contrats :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Contrats pour ILC et Mathify		
Contrat avec le ministère de l'Éducation pour ILC	6 140	6 140
Contrat pour Mathify	4 000	4 000
Tests GED informatiques	184	-
Financement reporté de l'exercice précédent (note 8)	4 853	3 879
Financement reporté à un exercice ultérieur (note 8)	(5 479)	(4 853)
Subvention pour ILC et Mathify et financement de projet constatés	9 698	9 166

(b) ILC et Mathify ont engagé les charges de fonctionnement hors projet suivantes :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Charges de ILC et Mathify pendant l'exercice		
Salaires et avantages sociaux	11 639	8 741
Transport et communications	56	244
Services	89	438
Charges générales réparties (note 13a)	755	959
Permis	519	564
Fournitures, matériel et charges diverses	56	159
Total des charges de ILC et Mathify	13 114	11 105

- (c) Au cours de l'exercice 2020, ILC a engagé des charges relatives à la transition vers l'environnement d'apprentissage virtuel. Le financement pour ce projet a été fourni en grande partie par le ministère de l'Éducation et il est présenté dans le financement de projets par le gouvernement (note 11) :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Adoption et préparation de ILC pour le nouvel environnement d'apprentissage	-	2 169

16. DÉVELOPPEMENT DE COURS EN LIGNE ET SOUTIEN TECHNOLOGIQUE

- (a) TVO a constaté les produits suivants en vertu de ces contrats :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Financement pour le développement de cours en ligne et le soutien technologique :		
Développement de cours en ligne et le soutien technologique	454	-
Cours du primaire	1 243	-
Cours du secondaire	500	-
Dépenses en immobilisations reportées de l'exercice précédent (note 9)	-	-
Dépenses en immobilisations reportées à un exercice ultérieur (note 9)	(136)	-
Total pour le développement de cours en ligne et le soutien technologique	2 061	-

Le financement pour ce projet a été fourni en grande partie par le ministère de l'Éducation et il est présenté dans le financement de projets par le gouvernement (note 11).

- (b) Durant l'année, TVO a reçu un financement spécial pour le développement d'un bloc de cours pour le primaire, le développement de cours en ligne pour le secondaire ainsi que le soutien technologique. Les charges engagées pour le projet sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Développement de cours en ligne et le soutien technologique	454	-
Cours du primaire	1 243	-
Cours du secondaire	804	-
Charges totales pour le développement de cours en ligne et le soutien technologique	2 501	-

17. ÉVENTUALITÉS

Une éventualité représente une réclamation juridique pouvant être déposée par ou contre l'Office, dont l'issue ultime ne peut être prévue avec certitude. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue des réclamations contre l'Office entraîne des répercussions négatives importantes sur ses résultats et n'estime pas qu'une provision pour perte soit nécessaire en ce moment. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les comptes pour des réclamations déposées par ou contre l'Office. Tout règlement sera comptabilisé au moment où il aura lieu.

18. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

L'Office est une société de la Couronne de la province de l'Ontario et, par conséquent, s'apparente aux autres organismes sur lesquels la province exerce un contrôle ou une influence notable. Plus particulièrement, l'Office a perçu des produits des conseils scolaires de l'Ontario pour des frais de cours et des ventes de matériel didactique du Centre d'études indépendantes (ILC). Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties apparentées.

Les produits provenant de parties apparentées, autres que les subventions, sont les suivants pour l'exercice :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Conseils scolaires	1 075	424